

# Concept COVID 19

## FSG La Sarraz

La société de gymnastique de La Sarraz autorise la poursuite des entraînements à l'extérieur comme en salle. Les leçons de gymnastique peuvent être pratiquées selon le concept établi et jusqu'à nouvel avis de la Commune, du Canton ou de la Confédération. Les monitrices et moniteurs devront faire respecter, envers les gymnastes ou athlètes et les parents, le plan mis en place par la société.

Le concept de protection de la société du 01.03.2021 devra être respecté, ainsi que les différentes directives COVID édictées par l'Etat de Vaud, Swiss olympic, Swissathlétics, FSG, ...

La société affichera sur le panneau de la salle de gym et dans l'armoire principale de la salle, les documents A4 sur les mesures à respecter, édictées par l'OFSP ainsi que de Gym Vaud.

Une copie du concept sera remise aux coachs des athlètes, une à disposition dans l'armoire principale de la salle de gymnastique et une envoyée à la commune de La Sarraz

***Après lecture des divers plans de protections, ordonnances et règlements, voici les conditions pour la reprise des activités sportives par les clubs :***

### Obligation du port du masque

- ✚ ***Port du masque pour toutes Les Personnes né (ées) en 2001 et après dès l'entrée dans les locaux de la salle de sport (corridors, escalier, toilette, vestiaire, ...)***
- ✚ ***Obligation du port du masque pendant la leçon pour la monitrice ou le moniteur***

### Pratique de la gymnastique en intérieur

- ✚ ***Les Personnes né (ées) en 2001 et après peuvent pratiquer la gymnastique***
- ✚ ***Les Personnes né (ées) en 2000 et avant ne peuvent pratiquer le sport pour le moment sauf les athlètes d'élites***
- ✚ ***Pour les personnes né (ées) en 2001 et après, la pratique du sport en salle est autorisée***
- ✚ La surveillance est autorisée pour les moins de 16 ans (port du masque dans ce cas pour le gymnaste aussi)
- ✚ Respect des règles d'hygiène de l'OFSP
- ✚ La commune met à disposition dans la salle de gymnastique du matériel de désinfection, en plus du matériel mis en place par la société au terrain et à la salle. ***Merci d'avertir Cyril en cas de manque de matériel***
- ✚ Une désinfection des mains est obligatoire avant et après chaque entraînement, il peut être remplacé par un savonnage des mains
- ✚ Une liste de présence devra être tenue à jour au début de chaque entraînement ***et transmise dans les deux heures qui suivent à Cédric Gaudard en cas de demande*** pour ceux qui n'utilisent pas la liste de présence J&S
- ✚ Désinfection régulière du matériel utilisé, des objets touchés ou des mains, s'il n'est pas possible de désinfecter certain matériel (exemple au agrès, les engins ayant besoin de magnésie ne peuvent pas être désinfectés). Il ne faut pas oublier de désinfecter à la fin de la leçon les poignées de portes et fenêtres, boutons de robinet, interrupteurs bancs des vestiaires, portes habits, ...
- ✚ Respect de la distanciation sociale et pas de contact corporel avant et après l'entraînement
- ✚ Privilégier l'usage du matériel individuel lors des entraînements. Dans le cas contraire, augmenter la désinfection personnel et/ou du matériel

- ✚ Respect des prescriptions spécifiques de l'OFSP pour les personnes particulièrement vulnérables
- ✚ Dans le bâtiment de la salle de gym, les groupes ne doivent pas se croiser dans la salle de gymnastique, le groupe suivant attend avec sa monitrice ou moniteur sur les escaliers de la salle côté gare ou côté ville lorsque la salle est occupée par deux groupes, que le groupe précédant ait quitté la salle, avant de prendre possession de la salle à son tour. ***Dans ces moments d'attente le port du masque est obligatoire pour les personnes dès 12 ans et plus ainsi que le respect de la distance social (1,5m)***
- ✚ **Les membres doivent venir au cours en tenue d'entraînement et à l'heure donnée par la monitrice ou le moniteur le retour à la maison se fait immédiatement après l'entraînement**
- ✚ L'accès aux vestiaires est autorisé pour poser ses affaires tout en respectant la distance sociale. Ce dernier devra être désinfecté à la fin de la leçon avant l'entrée du groupe suivant
- ✚ ***Les douches sont Ouvertes pour Les Personnes né (ées) en 2001 et après***
- ✚ Il est possible de fermer la salle de gym à clé durant la leçon (merci de ne pas oublier de laisser la clé dans le coffret pour que la monitrice ou moniteur du groupe suivant puisse entrer)
- ✚ ***Les séances de : comité, monitrices/teurs, assemblée générale, ... de plus de 5 personnes sont interdites***

#### **Pratique de la gymnastique en extérieur (athlétisme, cours à pied, ballade, ...)**

- ✚ ***Vestiaires Ouverts aux Personnes né (ées) en 2001 et après***
- ✚ Plusieurs groupes de 15 personnes (coach compris) bien espacés sont autorisés
- ✚ ***Port du masque obligatoire pour les plus de 20 ans, dans les espaces intérieurs, (sanitaires, vestiaires, etc.)***
- ✚ Pas de restriction de nombre pour les ***les personnes né (ées) en 2001 et après, dans les espaces intérieurs, (sanitaires, vestiaires, etc.)***
- ✚ ***Pour les personnes né (ées) en 2000 et Avant, peuvent pratiquer le sport en extérieur groupe de 15 aux maximums***

#### **Restriction d'accès**

- ✚ **Les parents doivent attendre leurs enfants à l'extérieur des installations sportives (extérieur du bâtiment pour la salle de gym)**

**Le responsable COVID 19 pour la société est Cédric Gaudard, tél 079 449 47 71  
Mail : [cedric@fsg-lasarraz.com](mailto:cedric@fsg-lasarraz.com)**

Le comité se tient naturellement à disposition pour tout complément d'information ou question.  
En vous remerciant de votre compréhension, nous vous souhaitons plein de santé et une belle reprise.

Meilleures salutations sportives

Encore tous mes vœux pour cette reprise après de bonne vacances pour certains (aines)

Pour le comité de la FSG La Sarraz

Cédric Gaudard

VOICI COMMENT NOUS PROTEGER :



A la gym !

Pratiquer en toute sécurité et stopper l'augmentation des cas

+ 20 ans

- 20 ans (-> 2001)



Sport en intérieur interdit



Pas de restriction  
Pas de limite de nombre



Masque obligatoire pour les entraîneurs en tout temps et pour les gymnastes des 12 ans dans les vestiaires et hall



Groupes Parents-Enfants interdits en intérieur



A l'extérieur, le sport est autorisé dès lors que le masque est porté ou que la distance de 1,5m est respectée



Sport en intérieur autorisé



Compétitions autorisées, sans public



Groupes Parents-Enfants et jeunesse autorisés en extérieur, maximum 15 pers. enfants compris

Pour rappel :



En cas de symptômes, rester à la maison.



Se désinfecter les mains avant et après l'entraînement



Éviter une fête de groupe pour chaque entraînement



GYMVAUD

[www.gymvaud.ch/covid19](http://www.gymvaud.ch/covid19)

Nouveau coronavirus

**VOICI COMMENT  
NOUS PROTÉGER.**

# STOP CORONA

Actualisé au 29.10.2020



Rencontrer moins de personnes.



Garder ses distances.



Masque obligatoire si on ne peut pas garder ses distances.



Masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs et extérieurs et dans les transports publics.



Travailler à domicile si possible.



Se laver soigneusement les mains.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Ne pas se serrer la main.



Aérer plusieurs fois par jour.



Manifestations : publiques max. 5 pers. privées max. 5 pers. Rassemblements dans l'espace public max. 5 pers.



En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.



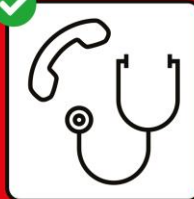
Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.



Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.



Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.



Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Règles plus strictes dans certains cantons



**EMCC**  
ETAT-MAJOR CANTONAL DE CONDUITE